

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Arabe / Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Arabe / Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	25	12	10	10		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en arabe et italien) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8